

Dossier de candidature pour l'aide à l'immobilier d'entreprises

Nom de l'entreprise

Personne en charge du dossier dans l'entreprise

Nom

Prénom

Fonction

Tél

Portable

Mail

Informations entreprise

Forme juridique

N° SIRET

Code NAF

Intitulé

Date de création (*inscription au RM ou RCS*)

Adresse postale

Code postal

Commune

N° DOSSIER : DDEA-AI-2021-.....

(A compléter par le conseiller DDEA)

Date du contact : .. / .. /

Date de réception du courrier d'intention : .. / .. /

Date de réception dossier complet : .. / .. /

Dossier suivi par (conseiller DDEA) :

Montant total des investissements projetés :

Dont montant éligible :



Documents constitutifs du dossier de candidature

Pour toute demande :

- ✓ Le présent document dûment complété et signé
- ✓ Les documents administratifs relatifs à l'entreprise
 - ◆ Extrait Kbis de moins de 3 mois de la société d'exploitation et de la société qui porte l'investissement le cas échéant
 - ◆ Statuts de la société (datés et signés)
 - ◆ La dernière liasse fiscale
 - ◆ Compte de résultat prévisionnel à 3 ans
 - ◆ Organigramme juridique de la société en cas de lien à un groupe de sociétés
 - ◆ RIB
- ✓ Tout document permettant d'évaluer les dépenses éligibles
 - ◆ Plan de situation, plan de masse et plans des travaux
 - ◆ Le récépissé du dépôt du permis de construire ou de l'autorisation de travaux
 - ◆ Devis détaillés
 - ◆ Promesse/compromis de vente ou acte de vente daté et signé
- ✓ L'accord écrit des emprunts bancaires correspondant au projet d'investissement présenté
- ✓ Le pouvoir autorisant la personne habilitée à signer la convention
- ✓ Business plan ou tout autre document que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre dossier (analyse de marché, notes complémentaires, rapports d'études, etc.)

Le dossier de candidature complet devra être adressé à :

M. Jackie GOULET, Président
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
Direction du Développement Économique et de l'Attractivité
11 rue du Maréchal Leclerc – CS 54030
49408 SAUMUR Cedex

ou par mail à :
dir.dev.eco@agglo-saumur.fr



Représentant légal

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Fonction	<input type="text"/>		
Tél	<input type="text"/>	Portable	<input type="text"/>
Mail	<input type="text"/>		

Organisation et actionariat

L'entreprise appartient à un groupe (Critères PME européennes) Oui Non
si oui lequel

Capital social (en K€)

Nom des actionnaires	% détenu	Montant de la participation en €
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Emploi

Effectif à la date du dépôt de la demande :

	C.D.D.	C.D.I.
Nombre de salariés (nbre ETP)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Chiffre d'affaires

Préciser la date de la clôture si durée exercice différente de 12 mois

	N-1	N	N+1 (prévisionnel)
Montant en €	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Résultat	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



Stratégie de l'entreprise

Historique

Activités

Description des produits/services, organisation de la production, méthode utilisée, approvisionnement, ressources au sein de la société



Marché/cibles

Modèle économique, commercialisation (échelle nationale et internationale), clientèle type, concurrence, stratégie commerciale...

Locaux d'activités actuels

Description, surfaces, situation juridique (propriétaire/locataire)



Descriptif du projet de développement

Localisation du projet (adresse si différente du siège)

Calendrier prévisionnel

● Date de début des travaux

● Date de fin prévisionnelle

Objectifs stratégiques à 3 ans

Démarche en faveur de la transition énergétique

Entité qui porte l'investissement immobilier

SCI => êtes-vous majoritaire ? Oui Non

SA ou SARL

autres

Dépenses éligibles

Acquisition

Montant (HT)

 €

Réhabilitation de locaux existants

Montant (HT)

 €

Travaux d'extension

Montant (HT)

 €

Travaux de construction

Montant (HT)

 €

Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Nature	Coût HT		
		Autofinancement	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Prêts bancaires (à détailler ci-dessous)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Aides publiques	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Autres	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
	TOTAL		TOTAL
	<input type="text"/>		<input type="text"/>

Détail des prêts bancaires

Organisme prêteur	Montant du crédit	Durée
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Autres dépenses liées au projet de développement

Hors dépenses éligibles de l'aide à l'immobilier mais entrant dans le projet de développement stratégique global de la société

Nature	Coût HT
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
	TOTAL
	<input type="text"/>



Impacts attendus

Chiffre d'affaires

Nombre de clients

Gains de productivité

Gains de rentabilité

Autres

Recrutements envisagés pour éligibilité

Rappel :

- création d'au moins 1 emploi sur 3 ans pour une entreprise de moins de 20 salariés
- création d'au moins 2 emplois sur 3 ans pour une entreprise de 20 à 50 salariés
- création d'au moins 3 emplois sur 3 ans pour une entreprise de plus de 50 salariés

	C.D.I.
Nombre de postes	<input type="text"/>
Profils des emplois (libellés exacts)	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
Période de recrutement	<input type="text"/>



Engagements et déclaration de l'entreprise

Dans le cadre de la demande d'aide auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,

je soussigné(e)

agissant pour le compte de l'entreprise

en tant que représentant légal, certifie sur l'honneur :

- exacts les renseignements fournis dans ce dossier,
- être en situation régulière au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales,
- ne pas être en redressement judiciaire, sauf à disposer d'un plan de continuation,
- avoir reçu le pouvoir de signer tout document relatif à la demande d'aide publique,
- n'avoir réglé aucune facture liée au plan de financement de ce dossier.

Fait le

à

Signature et cachet de l'entreprise

Dans le cadre de la demande d'aide auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,

je soussigné(e)

agissant pour le compte de l'entreprise

en tant que représentant légal, m'engage à :

- respecter les termes de la convention signée avec l'Agglomération Saumur Val de Loire,
- réaliser mon programme immobilier dans un délai maximal de 3 ans à compter de la date de dépôt de la demande d'aide,
- maintenir l'activité sur le territoire de l'Agglomération Saumur Val de Loire au minimum pendant une période de 5 ans après la fin de la convention,
- rembourser le prêt accordé selon les conditions prévues dans la convention,
- communiquer sur l'aide accordée par l'Agglomération Saumur Val de Loire sur le chantier et dans les outils de communication.

Fait le

à

Signature et cachet de l'entreprise

Déclaration au titre des minimis¹



**Déclaration des aides placées sous le règlement de minimis n° 1407/2013
de la Commission du 18 décembre 2013**

L'ensemble des aides de minimis² doit être déclaré quel que soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d'un prêt, d'une garantie, d'un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d'une avance remboursable... Dans ces cas, le montant de l'aide doit être converti en équivalent subvention brut³.

Le champ de la présente déclaration couvre l'ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du règlement du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de Minimis. Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l'une des relations suivantes :

- a) une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise ;*
- b) une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;*
- c) une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci ;*
- d) une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.*

Si l'entreprise a fait l'objet d'une fusion ou d'une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l'une ou l'autre des entreprises parties à l'opération doivent être déclarées.

Si l'entreprise est issue d'une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n'est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l'entreprise nouvellement constituée à l'issue de la scission.

Pour remplir ce tableau, il est inutile d'entreprendre des démarches complexes : les aides de minimis vous ont forcément été notifiées explicitement par écrit lorsque vous avez bénéficié de ce type d'aide.

Exercice fiscal	Nom de l'entreprise bénéficiaire de l'aide	Date de décision d'octroi de l'aide	Organisme d'octroi de l'aide	Nature de l'aide (subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, bonification d'intérêt, exonération fiscale ...)	Objet de l'aide	Montant brut de l'aide ou équivalent subvention brut
N-2						
N-1						
N						
Total						



Je soussigné(e) (nom/prénom/fonction)

n'avoir reçu aucune aide *de minimis* durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration,

avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, les aides *de minimis* listées dans le tableau ci-dessus, durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

Date

Signature et cachet

1 : Les aides de minimis sont des aides publiques qui sont octroyées au titre des règlements suivants :

- règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux **aides de minimis**,
- règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) aux **aides de minimis**,
- règlement (CE) n° 875/2007 de la Commission du 24 juillet 2007 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux **aides de minimis** octroyées dans le secteur de la pêche **et de l'aquaculture**,
- règlement (UE) n° 717/2014 de la Commission du 27 juin 2014 concernant l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux **aides de minimis** octroyées dans le secteur de la pêche **et de l'aquaculture**,
- règlement (UE) n° 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux **aides de minimis** dans le secteur de la **production de produits agricoles**,
- règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux **aides de minimis** dans le secteur de **l'agriculture**,
- règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux **aides de minimis** accordées à des entreprises fournissant des **services d'intérêt économique général** (SIEG).

2 : Les aides de minimis constituent une catégorie particulière d'aides publiques pour les entreprises. Les pouvoirs publics qui allouent des aides de minimis ont l'obligation d'informer les entreprises bénéficiaires, du caractère de minimis des aides attribuées. Le montant maximum d'aide de minimis est de 200 000 € par entreprise sur 3 exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

3 : pour le calcul en Equivalent Subvention Brut, une application est disponible sur le site : <https://esb.cget.gouv.fr/#/home>

